La variation syntaxique en amazighe

Abdallah BOUMALK

Ircam

D'une façon générale, la question de la variation linguistique n'a investi le champ des études berbères que tardivement ; alors que, la berbérologie a été particulièrement marquée par le descriptivisme (René Basset, André Basset, Edmond Destaing, Emile Laoust, Samuel Biarnay, Adolphe Hanoteau, entre autres). Ce courant a toujours été dominant dans le domaine berbère et continue d'y occuper une place importante (Galand, Bentolila, Chaker, Prasse, Taifi, ..). Pratiquement, tous les secteurs de la langue amazighe ont été décrits, mais à des degrés d'importance différents. La phonétique et la morphologie l'ont été plus que les autres aspects.

L'intérêt porté à la variation, phénomène naturel dans les langues du monde au demeurant, a vu le jour avec le débat sur la question de l'aménagement de la langue berbère et de sa promotion, débat qui a émergé durant la dernière décennie du XXe siècle. Outre la modernisation de la langue par le passage à l'écrit et l'enrichissement lexical, la variation préoccupe au premier plan les spécialistes de l'aménagement linguistique. Le défi à relever dans cette perspective d'aménagement demeure une gestion réfléchie et raisonnée de cette variation.

La présente étude traitera des principaux aspects de la variation que manifeste la syntaxe du berbère tant au niveau interdialectal qu'intradialectal ; et ce malgré, l'idée communément admise chez les linguistes généralistes et selon laquelle la syntaxe est une composante stable qui ne se prête pas aisément à la variation (Deroy, 1956). Cette hypothèse était déjà bien présente dans les travaux des premiers berbérisants pour qui la syntaxe est le domaine où l'unité de la langue berbère est la plus saillante. A. Basset (1959 : 27) écrivait à ce propos « la syntaxe, malgré quelques mots-outils, est encore bien uniforme ». A la

suite d'A. Basset, bien des linguistes s'appuient sur les faits de syntaxe pour démontrer l'unité de la langue amazighe.

A partir de là, il était normal que les spécialistes de l'aménagement linguistique s'intéressent d'abord à la phonétique et au lexique. La syntaxe se trouve alors exclue de leur champ d'investigation. Un autre argument qui pourrait justifier, à notre avis, le peu d'intérêt porté, jusque là, à la syntaxe dans le cadre de l'aménagement linguistique, est que celle-ci ne se laisse pas appréhender aussi facilement que les autres secteurs de la langue tel que le lexique qui est parfois investi par des non spécialistes de la langue.

L'ouverture sur les différentes variantes dialectales et, par conséquent, la connaissance des données linguistiques à l'échelle du domaine amazighe sont d'un grand appui pour la reconnaissance des faits de variation. Toute démarche inscrite dans une perspective comparative ne peut que mettre en lumière les aspects de cette variation syntaxique.

Faits de variation syntaxiques

Sur des points centraux de la syntaxe, l'amazighe présente plusieurs aspects de différenciation qui peuvent se révéler parfois hostiles à toute tentative d'harmonisation et d'uniformisation. Les points de divergences apparaissent au niveau de :

(i) l'accord ;
(ii) l'ordre des constituants ;
(iii) la détermination dans le système numéral ;
(iv) le comportement syntaxique de certaines unités (subordonnant, interrogatifs, prépositions, etc.).
(v) le système aspectuel.

L'accord

Elément central dans le domaine de la syntaxe, l'accord qui régit les rapports entre les unités de certaines catégories grammaticales (nom / verbe, par ex.) présente, sur certains points, quelques variations quant à son fonctionnement. Si le verbe et le sujet sont régis par le même principe de bout en bout du domaine amazighe, il est des points de syntaxe qui connaissent quelques divergences quant à leur comportement vis-à-vis du

phénomène d'accord (participe, système numéral, possessifs, personne grammaticale), de la détermination (noms de nombre), de l'ordre des mots et du fonctionnement de la préposition dans certaines constructions interrogatives.

Le participe constitue le point où la divergence est la plus manifeste. A elle seule, cette catégorie, reflète l'état d'évolution et l'écart qui peut s'en suivre entre les différentes zones dialectales. A ce sujet, l'état le plus ancien semble être représenté par le touareg (Basset, 1952 : 22) qui a conservé deux nombres et deux genres au singulier. Dans une étude sur le participe en berbère, Galand (2006) a classé les parlers berbères en trois catégories selon qu'ils observent ou non l'accord et à quel niveau ils le marquent. Aussi distingue-t-on le groupe de parlers qui admettent l'accord en genre au singulier (une forme au masculin et une autre au féminin) et l'accord au pluriel sans opposition de genre. Ce groupe représenté par le touareg du nord et du sud ainsi que Ghadamès[1] offre donc trois formes résultant de l'opposition de genre, au singulier (deux formes), et de nombre (une forme) :

Singulier :
- masculin : *i----n*
- féminin *t----t*

Pluriel commun : *----nin /nen*

Le groupe 2 qui est au stade intermédiaire sur l'échelle de l'évolution du participe qu'a connue le berbère sur ce point-ci ne manifeste l'accord qu'au niveau de la catégorie de nombre. Les parlers tachelhit[2] et tamazight du Maroc central ainsi que les parlers zénaga (Nicolas, 1953 : 47) opposent alors deux formes : une au singulier (*i----n*) et une autre au pluriel indépendamment du genre. Enfin, le groupe 3 ne marque plus

[1] Avec tendance au stade 2.
[2] Les parlers tachelhit connaissaient l'accord en genre au singulier et opposaient un masculin singulier à un féminin singulier comme le montre l'exemple ci-après emprunté par Boogert (1997 : 271) à Brahim Aznag, *ɛaqi:dat aḥka :m yawm al-qiya :ma*, V. 113. De même, Aspinion (1953 : 160) signale l'existence d'une forme féminine *-int*.

l'accord ni en genre ni en nombre ; une seule forme (*i----n*) c'est le cas des parlers du Rif[3] et de Kabylie.

En plus de l'accord, la catégorie du participe présente un aspect de variation d'un autre ordre lié au contexte syntaxique d'emploi de la forme en question. Il s'agit en fait du phénomène d'attraction qui se produit dans un contexte négatif mais qui n'est pas généralisé à l'ensemble des parlers berbères. L'antéposition de la désinence de la forme participiale est inconnue des parles amazighes marocains mais est toujours attestée dans les parlers zénaga de Mauritanie, à Ghadamès et dans les parlers touaregs (Galand, 2006 : 50-52).

La deuxième source de différenciation syntaxique en relation avec l'accord se situe au niveau de la deuxième personne grammaticale du pluriel qui, selon les zones dialectales, peut opposer les deux genres ou ignorer cette opposition. Là où l'opposition est fonctionnelle, elle est marquée morphologiquement comme dans les parlers du sud-ouest, du Rif et des Ait Warain *tusim* « vous portez (vous masc.)» // *tusimt* « vous portez (vous fém.). Au Moyen-Atlas, l'opposition peut être neutralisée *tusim* « vous portez » (masc. / fém.) s'alignant ainsi sur la deuxième personne du singulier qui ignore partout l'opposition de genre.

Outre les aspects précités, le système numéral, connu pour sa complexité syntaxique dans plusieurs langues, présente une grande variété en amazighe. Au-delà des divergences au niveau des signifiants qui relèvent du lexique (Ameur, 2008 : 69-72), la variation apparaît au niveau de la réalisation des unités sur le plan syntagmatique. La divergence entre les variantes amazighes intervient au niveau du nombre du nom complément, plus précisément au dessus de dix. Tel que fonctionne le système de numération amazighe actuellement, deux catégories se dégagent (Galand, 2002 : 211-217). La première réunit les parlers tachelhit, tamazight, touaregs et de Ouargla où le nom complément au dessus de dix est au singulier. La deuxième catégorie regroupe les parlers où le complément se met toujours au pluriel. Il s'agit des zones du Rif, des Aurès, de Kabylie et du Mzab.

La variété des usages syntaxiques provient également du paradigme des possessifs dont le comportement vis-à-vis de l'accord est loin d'être

[3] De façon sporadique, une forme participiale au féminin singulier à désinence -*nt* est attestée au Rif central et oriental (Lafkioui, 2007 : 165).

homogène. On distingue les zones dialectales (tachelhit, Zénaga (Nicolas, 1953 : 38) par ex.) où l'opposition de nombre est neutralisée pour l'entité possédée :

winu « le mien, les miens »

tinu « la mienne ; les miennes »

et celles (Maroc central et Rif) où cette opposition est maintenue :

winu « le mien » / *wininu* « les miens »

tinu « la mienne » / *tininu* « les miennes »

L'ordre des constituants

Problème central dans la syntaxe des langues (Greenberg, 1963), l'ordre des mots peut être aussi une source de variation. Selon la typologie établie par Greenberg (1963), c'est l'ordre universel I (VSO) qui est canonique en amazighe. Cet ordre est, en principe, le même partout dans le domaine linguistique amazighe (Cadi, 1989, 1990). Cependant, l'on relève un ordre VOS, marginal, certes, en tarifit mais non attesté dans les autres variantes marocaines.:

yura	*ṯaḇraṯ*	*ḥməḏ*
il-écrire-Acc.	lettre	Ahmed

Ahmed a écrit une lettre

Si l'affirmation selon laquelle l'amazighe connaît le même ordre est largement admise et valable pour la phrase simple assertive, elle l'est moins pour les phrases comportant un élément attractif. La tendance lourde dans la syntaxe amazighe est à l'attraction des satellites du verbe dans des contextes syntaxiques bien déterminés : négation, interrogation, présence de particules préverbales ou de subordonnants. Or, l'ordre et la manière dont sont agencés les éléments phrastiques révèlent une variété de comportements syntaxiques dans certains contextes précités. Une partie des dialectes amazighes généralisent l'attraction et l'anticipation des satellites du verbe (pronoms clitiques, particules d'orientation) alors que dans d'autres (parlers rifains) ce principe ne s'applique pas systématiquement notamment lorsque la phrase comporte le subordonnant (*mra*, par ex.) ou le morphème interrogatif introduisant l'interrogation totale *ma* « est-ce que ».

♦ L'interrogatif *ma* « est-ce que »

ma *sɣin* *t ?*
Inter. acheter-Acc.-3p. masc. pl. le ?
L'ont-ils acheté ?

ma *yusi* *d* *nɣ lla ?*
Inter. venir-Acc. 3p.masc. sing. Part. orientation ou non?
Est-il venu ou pas ?

♦ le subordonnant *mra* « si » / *waxxa* « même si »

mra *yusi* *d ....*
si venir-Acc. 3p.masc. sing. Part. orientation
S'il était venu …

waxxa *yusi* *d...*
même si venir-Acc. 3p.masc. sing. Part. orientation
Même s'il était venu …

Tous les énoncés qui viennent d'être cités admettent un ordre qui impose l'antéposition des satellites. L'emploi de l'adverbe *akk^w* « tout, absolument, même pas » dans un contexte négatif, comme l'indiquent les exemples ci-dessous, connaît le même traitement.

akk^w ur igi mllal ad ig cicaw
Il n'est même pas un œuf pour qu'il soit poussin !

akk^w ur yusi ixf nns !
Il ne subvient même pas à ses besoins !

De même que la particule d'orientation dans un contexte interro-négatif occupe la postposition ou l'antéposition par rapport au morphème de négation *ur* « ne pas ».

is ***d ur*** *yuški iḍgam ?* // *is* ***ur d*** *iddi asnnaṭ ?*
N'est-il pas venu hier ?

Suivie de son complément pronominal, la préposition *dar* ou *ɣr* (ou allomorphes) « chez », présente deux ordres différents dans un contexte négatif.

a/ Ur (Nég.) + Pronom + Prép. suivie de son complément + Verbe
ur t dars ujjiɣ

Je ne l'ai pas laissé chez lui .
b/ Ur (Nég.) + Pronom + verbe + Prép. suivie de son complément
ur t ijji ɣars
Il ne l'a pas laissé chez lui.

La détermination dans le système numéral amazighe

En examinant les faits de variation au niveau de l'accord syntaxique, nous avons mis en lumière la part du système numéral dans la manifestation de divergences entre les variantes amazighes. Ce système présente un autre aspect de variation lié à la détermination. Le point de divergence consiste en l'emploi ou l'omission de la préposition *n* « de » lorsque le nom complété désigne un nom de nombre inférieur à dix. Ainsi, la construction prépositionnelle est de règle, au moins, à partir de un dans les parlers du Maroc central, Rif, Ouargla, Aurès, Beni Snous, Chenoua :

karḍ n išarran
trois de garçons
trois garçons

A l'opposé, les parlers tachelhit, touareg, kabyle et Mzab ignorent la construction prépositionnelle pour la détermination du nom nombre au dessous de 10.

sin wussan d kraḍ waḍan (tachelhit)
deux jours et trois nuits

snat tqšišin (kabyle)
deux fillettes

L'emploi de la préposition n'entraîne pas la variation uniquement au niveau du système numéral ; elle y contribue également sur le plan de l'énoncé où l'interrogation porte sur le COI. S'opère alors une distinction entre d'une part les parlers qui associent obligatoirement le morphème *mi*, l'interrogatif *ma* ou *u* et la préposition et, d'autre, part ceux où *mi* et la préposition s'excluent. Ainsi, les deux énoncés ci-dessous, respectivement rifain et tamazight, sont impossibles en tachelhit :

ma i mi iwca tinεašin?
A qui a t-il donné l'argent ?

ma xf mi iqqim ?
Sur quoi est-il assis ?

Le système verbal n'échappe pas aux variations. Au-delà des variations morphologiques qui caractérisent les thèmes verbaux (Boumalk, 2006) ; c'est son fonctionnement même qui manifeste quelques divergences :

- le statut des particules préverbales, en particulier pour l'inaccompli, obligatoire pour les parlers du Maroc central et du sud-ouest ou marginal pour le Rif.
- la relation entre négation et oppositions thématiques se manifestant par exemple pour la négation de l'impératif soit par l'emploi de *ur* suivi du thème de l'inaccompli (*ur tteddu* « ne pars pas ») ou par l'usage de *ad* suivi de *ur* et de l'aoriste (*ad ur teddut*) ;
- la tendance à la temporalité accentuée sur certains points du domaine amazighe, notamment le futur en tachelhit (Leguil, 1982).
- le statut de l'aoriste qui tend à perdre sa vitalité dans certaines zones dialectales tel que le Rif.

Il est évident que, sur d'autres points, la syntaxe peut bien manifester des aspects de variation que nous n'avons pas traité dans cette présentation. D'autres domaines méritent d'être examinés, notamment ceux où la syntaxe est imbriquée à la morphologie (les thèmes verbaux) ou encore à la sémantique (la valence du verbe, par exemple).

Cette présentation a mis en évidence la diversité des usages syntaxiques et surtout la complexité des faits linguistiques. Les faits de variation relevés en syntaxe, secteur réputé pour sa cohérence et son homogénéité, interpellent les spécialistes de l'aménagement linguistique et indiquent que la standardisation est une entreprise qui requiert bien des précautions. En aucun cas, les données linguistiques réelles ne sauraient être réduites et simplifiées. L'uniformisation des usages à travers une norme unique et unifiée est difficilement envisageable. Par contre, œuvrer

pour une norme intégrative et perfectible permettrait à long terme de réguler progressivement *certains* faits de variation syntaxique d'abord au niveau régional. Pour atteindre cet objectif, des conditions favorables à la diffusion et à l'implantation de cette norme intégrative sont nécessaires : la diffusion de l'écrit à grande échelle, l'enseignement-apprentissage afin d'initier l'usager de la langue à des attitudes favorables à la diversité et à la variation linguistique mais aussi culturelle.

Bibliographie

Ameur, M. (2008), « Les contacts arabe-amazighe : le cas des noms de nombre », M. Lafkioui & V. Brugnatelli (ed.), *Berber in Contact : Linguistic and Sociolinguistic Perspectives*, Köln, Rüdiger Köppe Verlag, pp. 63-80.

Aspinion, R. (1953), *Apprenons le berbère. Initiation aux dialectes chleuhs*, Rabat, Félix Moncho, 336 p.

Basset, A. (1952), *La langue berbère*. London-New York-Toronto, Oxford University Press (International African Institute, (réimr. 1969), VII et 72 p.

Basset, A. (1959), *Articles de dialectologie berbère*, Paris, C. Klincksieck.

Boogert, N. (1997), *The Berber Literary Tradition of the Sous*, Leiden, Publications of The “De Goeje Fund”, N° XXVII.

Boumalk A. (2004), « Quelle norme morphologique pour l’amazighe ? » in M. Ameur et A. Boumalk (dir.), *Standardisation de l’amazighe*, Actes du séminaire organisé par le Centre de l’Aménagement Linguistique les 8-9 décembre 2003, Publications de l’IRCAM, série : séminaires N°3, Rabat, Imprimerie El Maârif Al Jadida, pp. 225-237.

Boumalk A. (2005), « Construction d’une norme en amazighe, passage obligé, risque d’impasse ? » in M. Rispail (Dir.), *Langues maternelles : contacts, variations et enseignement, le cas de la langue amazighe*, Paris, l’Harmattan, pp. 187-198.

Cadi K. (1989), « Structure de la phrase et ordre des mots en tarifit », *Etude et documents berbères* 6, pp. 42-59.

Cadi K. (1990), *Transitivité et diathèse en tarifit : analyse de quelques relations de dépendance lexicale et syntaxique*, Thèse de doctorat d’Etat, Université de la Sorbonne Nouvelle–Paris III, 524 p.

Chaker, S. (1984), *Textes en linguistique berbère : Introduction au domaine berbère*, Paris, Editions du Centre National de la Recherche Scientifique.

Deroy, L. (1956), *L'emprunt linguistique*, Paris, Ed. les belles lettres.

Galand, L. (1967), « La construction des noms de nombre dans les parlers berbères », *Verhandlungen des 2. International Dialektologenkongresses, Marburg/Lahn, 5-10. September 1965*, Wiesbaden. Steiner. I, pp. 253-259.

Galand, L. (2002), *Etudes de linguistique berbère*, Leuven-Paris, Peeters, coll. « Linguistique ».

Galand, L. (2006), « Le « participe » berbère », *Faits de langues : les langues chamito-sémitiques (afro-asiatiques),* Volume 2, Paris, Ophrys, pp. 45-64.

Greenberg, J. H. (1963), "Some universals of grammar with particular reference to the order of meaningful elements", *Universals of Language*, Ed. By. H. Greenberg, Cambridge, Mass, The MIT Press, pp. 73-113.

Lafkioui, M. (2007), *Atlas linguistique des variétés berbères du Rif*, Berber studies volume 169, Köln, Rüdiger Köppe Verlag.

Leguil, A. (1982), « La naissance des temps en chleuh », *Bulletin des Etudes Africaines de l'INALCO*, 3, pp. 57-84.

Nicolas, F. (1953), *La langue berbère de Mauritanie*, Mémoires de l'IFAN, 33, Dakar, Institut français d'Afrique noire.

Nobel, P. (2003), *Variations linguistiques, Koiné, dialectes, français régionaux*, Presses universitaires de Franche-Comté.

Zavadovskij, JU. N. (1974), « Les noms de nombre berbères à la lumière des études comparées chamito-sémitiques », *Actes du premier Congrès International de Linguistique Sémitique et Chamito-sémitique (Paris 16-19 juillet, 1969),* The Hague-Paris, Mouton. pp.102-112.